

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

1^{er} juillet 2017

Conformément à l'article 6/3 des statuts, l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 9 juin 2017

O

Elle s'est réunie ce samedi 1^{er} juillet à 9h00 au siège social de la LBVB.

Au 2 juin 2017 (soit 30 jours avant la date de l'AG, article 6/2 des Statuts), la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 102

Nombre de voix : 449

Nombre de licenciés validés : 7631

Quorum au 01/07/2017 : 51 clubs - 225 voix

O

À 10h15, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 84 GSA, comptabilisant 394 voix, sont présents ou représentés et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

La Présidente prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux clubs et les remercier de leur présence.

Présentation du nouveau logo de la FFVB.

La Présidente excuse C. ANCEL et D. KERMABON absents

1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 25 juin 2016

Pour : 394

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

2) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2016

D. KARBOVIAC fait une remarque concernant le point dans le règlement intérieur sur le nombre de procuration lors des assemblées de la Ligue.

Pour : 394

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est adopté à l'unanimité avec la modification demandée par D.KARBOVIAC pour le règlement intérieur

3) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 10 décembre 2016

Pour : 394

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV est approuvé à l'unanimité

85 clubs et 404 voix à 10h18

4) Présentation du Rapport Moral de la Présidente

(Voir annexe 1)

Présentation des membres du Comité Directeur

D. KARBOVIAC, aurait souhaité que soit communiqué les résultats de la commission électorale FFVB pour la non distribution des voix aux délégués bretons

5) Présentation des rapports des diverses Commissions Régionales

Pas de question particulière

6) Adoption du Rapport Moral

Pour : 394

Contre : 10

Abstention : 0

Le rapport de la Présidente est adopté à la majorité

7) Présentation du Rapport Financier,

Par David QUINTIN et la Présidente (voir annexe 2)

8) Rapport des vérificateurs aux comptes, précédé du rapport de l'expert-comptable,

JP PRIGENT présente son rapport (voir annexe 3)

9) Approbation des comptes de l'exercice clos

Pour : 394

Contre : 0

Abstention : 10

Le bilan et le compte de résultat sont approuvés à la majorité

10) Vote du quitus au Trésorier Général,

Pour : 404

Contre : 0

Abstention : 0

Le quitus est donné au Trésorier à l'unanimité

11) Vote du Règlement Financier (tarifs, montants des amendes et droits,) et du budget

Augmentation de 2% sur les tarifs de la FFVB.

Pas d'augmentation de la part de la LBVB.

D. KARBOVIAC souhaiterait que sur les tarifs pour les NC, que soit supprimé la part Ligue de 21.50€ puisque la FFVB ne demande rien.

F. FRANCILLETTE n'est pas d'accord sur le système de gratuité.

Tarifs

Pour : 394

Contre : 0

Abstention : 10

Les tarifs sont approuvés à la majorité

Budget

Pour : 404

Contre :

Abstention :

Le budget est approuvé à l'unanimité

Intervention du club de Pacé sur l'opportunité de conserver la propriété du siège à Pontivy. Un groupe de travail va être créé

12) Adoption des propositions du Comité Directeur Régional et des Commissions régionales ainsi que des vœux des CDVB et GSA portant modification des Règlements Régionaux

Un seul vœu présenté par la CSR (voir annexe 4)

Pour : 390

Contre : 10

Abstention : 4

Débat concernant les licenciés appartenant à un bassin de pratique, sur la suppression de la mention « avec son club ».

Le mémento de la sportive doit être modifié supprimant le point des opens mutés.

13) Elections des administrateurs pour compléter le Comité Directeur

Un seul candidat : Antonio LETO

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement conduit aux résultats suivants :

Pour : 371 pour contre : 28

14) Election des vérificateurs aux comptes

JP PRIGENT se présente

Les clubs demandent et acceptent à l'unanimité le vote à main levée

Pour : 402

Contre : 0

Abstention : 0

JP PRIGENT est élu vérificateur aux comptes à l'unanimité

15) Election des délégués régionaux (1 titulaire, 3 suppléants)

Candidats : Daniel KARBOVIAC et étant donné que Mme Viviane LE THOMAS a démissionné de son poste de délégué territoriale membre du CA, elle pose sa candidature en tant que déléguée ;

Résultats :

Viviane LE THOMAS : 333 voix

Daniel KARBOVIAC : 161 voix

Titulaire : Viviane LE THOMAS

Suppléant : Daniel KARBOVIAC

16) Remise des distinctions honorifiques

V. LE THOMAS remet :

Les trophées aux équipes championnes de Bretagne.

Des ballons pour les clubs organisateurs des finales de la Coupe de Bretagne, excellence et honneur et un pour chaque nouveau club.

Les labels club formateur

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Fin de séance : 15h00

VOLLEY

LIGUE DE BRETAGNE
Fédération Française de Volley-Ball

RAPPORT MORAL
ASSEMBLEE GENERALE
DU 1 ER JUILLET 2017
À PONTIVY

LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL, AG DU 1ER JUILLET 2017

Points à l'ordre du jour	Intervenants
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Allocution Présidente ➤ Adoption des PV des AG du: 25 06 2016, AGE du 10 12 2016 , AG élektive 10 12 2016. ➤ Rapport moral ➤ Présentation des rapports des diverses commissions régionales ➤ Adoption du rapport moral ➤ Présentation des comptes 2016 2017. ➤ Rapport de Monsieur Prigent vérificateur au compte. 	<p>La Présidente</p> <p>Le secrétaire Général</p> <p>Le Trésorier</p> <p>Le vérificateur aux comptes</p>
<p>Approbation des comptes de l'exercice clos et vote du Quitus au Trésorier Général.</p> <p>Vote du règlement financier (tarifs amendes et droits)</p> <p>Vote du budget 2017 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elections au comité directeur ➤ Election des vérificateurs aux comptes pour 2018 ➤ Election des délégués des GSA aux AG de la FFVB 	<p>Le Trésorier</p> <p>Gérard Mabilie</p>

Echanges avec l'assemblée après chaque point



LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL, AGE DU 01 JUILLET 2017,



C'est un rendez-vous annuel toujours aussi intéressant que celui de vous présenter un rapport moral qui se veut à la fois la synthèse de l'année écoulée et l'ouverture sur l'avenir. Présider cette ligue de Bretagne de Volley Ball, est un honneur, mais c'est également être à la tête d'une équipe d'élus et de salariés qui doivent travailler ensemble. C'est surtout fédérer, écouter, représenter mais aussi savoir prendre des décisions, pas toujours bien comprises de tous, mais qui conduisent à privilégier l'intérêt du volley breton dans son ensemble avec les contraintes que cela peut parfois imposer à vous présidents et représentants des clubs.

Nous avons vibré durant le mois d'août 2016 au rythme de notre équipe de France. Certes, son bilan sportif est un peu mitigé, car notre Team Yavbou n'a pas décroché une médaille tant méritée lors des matches à Rio ;

Combative et brillante elle s'est déjà tournée vers le futur et fait parler d'elle... Souhaitons à cette équipe, dans laquelle s'illustrent notamment 2 athlètes bretons, de beaux matches, du Love, et de belles victoires...

COMMENT CARACTÉRISER L'ANNÉE 2016 - 2017?

- **Une année électorale pour notre fédération, Éric Tanguy a été réélu Président de la FFVB le 8 janvier 2017**
- **La Bretagne est devenue « petite région », de par la réforme territoriale et va devenir par effet induit, une zone technique à part entière dès 2017.**
- **Une augmentation très sensible du nombre de licenciés qui passe de 7668 à 8114.**
- **102 clubs au total :**
 - Affiliation de 3 nouveaux clubs: Bain de Bretagne, Bignan, St Brice
 - Non ré affiliation de 2 clubs : Riantec, Maxent

COMMENT CARACTÉRISER L'ANNÉE 2016 - 2017?

- **Une conciliation au CNOSE à la demande du REC:**
 - avec conclusion en faveur de la LBVB.
- **Une demande de conciliation au CNOSE à la demande de la LBVB:**
 - La CEF n'autorisait pas les délégués de la LBVB à voter lors de l'AG de la FFVB du 25 et 26 juin 2017. Cette demande a été jugée irrecevable par le CNOSE.
- **Une année ou le déficit de bénévoles à la LBVB reste important et impactant:**
 - nombre de délégués élus, représentant au CA FFVB insuffisant,
 - nombre de représentantes insuffisant au CD de la ligue,
 - nombre de membres dans les commissions régionales insuffisant,
 - 1 seul vérificateur aux comptes au lieu de 2.
 - Des salariés qui ont soutenu les élus de la ligue pour pallier au mieux le déficit de bénévoles.
- **Un comité directeur qui n'a pas fonctionné à plein régime.**
 - Pour des raisons de temps consommé important afin d'organiser l'AG de décembre.
 - Manque de disponibilité de la Présidente pour raisons professionnelles et personnelles
 - Difficultés à organiser la commission sportive

COMMENT CARACTÉRISER L'ANNÉE 2016 - 2017?

- Des clubs toujours aussi nombreux à prendre en charge l'organisation de manifestations (Lannion, Pontivy, Guichen/Goven, Janze Corps Nuds, Guidel, Saint Malo)
- Une ETR de plus en plus structurée et dynamique
 - Volleyades 2017 à Tourcoing avec 4 équipes engagées
 - Organisation du 1er stage Team Yavbou à Dinard pour la catégorie M15 CJV à Dinard
 - Beach Volleyades à Valenton saison 2016 avec 4 équipes ligue
 - Détection des jeunes potentiels Beach (le 3 juillet 2017, sélections des 4 paires ligue qui iront à l'île de ré pour les Beach volleyades 2017)
 - 1 camp d'été à la Trinité
 - 5 Sessions de formation des cadres (1 IFB, 2 BEF 5, 1 BEF 4, Inf aux entraîneurs)

- **UN TRAVAIL DE FOND AVEC LE CROS DE BRETAGNE:**
La Ligue de Bretagne s'est investie auprès du CROS Bretagne dans les groupes de travail:
 - « **Sport et Entreprise** »
 - Pour valoriser le sport breton auprès des entreprises, et comment développer un partenariat sport/entreprise gagnant _gagnant et rechercher des financements.
 - « **DLA collectif** » **pour répondre aux attentes suivantes:**
 - Nécessité d'avoir un appui méthodologique pour élaborer un PST fédéral partagé et décliné sur les territoires par chaque discipline (pas un PST clé en main) et entre les disciplines au service des clubs.

- **La LBVB est également devenue membre du CA du campus Bretagne.**

➤ **Construction du PST en participant au DLA mis en place par le CROS**

➤ Ce DLA devra nous permettre de rédiger notre PST qui est demandé pour 2018 par la DRJSCS et qui est une obligation de l'ETAT. Nous travaillerons ainsi efficacement sur:

- Sa structuration et son fonctionnement
- Sa gouvernance mais aussi sa relation avec les autres disciplines et sa complémentarité avec le CROS et les CDOS,
- Sa relation aux partenaires institutionnels : Etat, Conseil Régional, conseil départemental , EPCI.
- Son modèle économique,
- L'élaboration d'indicateurs pour évaluer la mise en œuvre du PST

➔ **Calendrier du CROS**

- Envoi du cahier des charges aux participants le 9 juin 2017 pour validation → retour pour le 23 juin
- Envoi du cahier des charges aux consultants le 26 juin 2017,
- Propositions pour le 14 juillet 2017
- Choix du prestataire avant fin juillet.
- Elaboration avec le cabinet retenu de début septembre à fin mars 2018.

- **Rechercher de nouveaux bénévoles pour intégrer les instances de la LBVB.**
- **Valoriser le travail de ces bénévoles auprès des clubs et comités**
- **Finalisation de l'agrément service civique pour tous les clubs bretons**
- **Groupe de travail sur le devenir du bâtiment dont la LBVB est propriétaire (demande de l'AG de cejour)**



LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL , AG DU 1ER JUILLET 2017

UN GRAND MERCI À TOUS !

Passez un bel été

Et revenez en forme

pour une nouvelle année sportive 2017 2018



L.B.V.B./A.G./01-07-2017

VOLLEY

LIGUE DE BRETAGNE

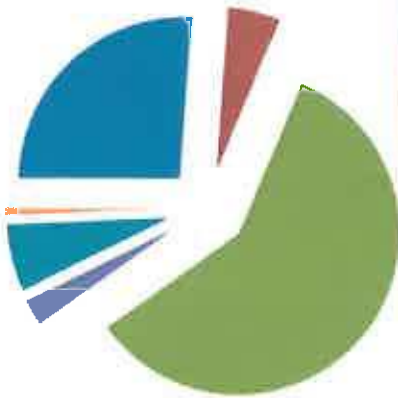
Fédération Française de Volley-Ball

RAPPORT FINANCIER
ASSEMBLEE GENERALE
DU 1 ER JUILLET 2017
À PONTIVY

BILAN 2016 - 2017

Charges

- organisation générale
- Organisation sportive
- organisation technique Salle
- organisation technique Beach
- organisation arbitrage
- événements



Produits

- organisation générale
- Organisation sportive
- organisation technique Salle
- organisation technique Beach
- organisation arbitrage



COMPTES 2016 - 2017

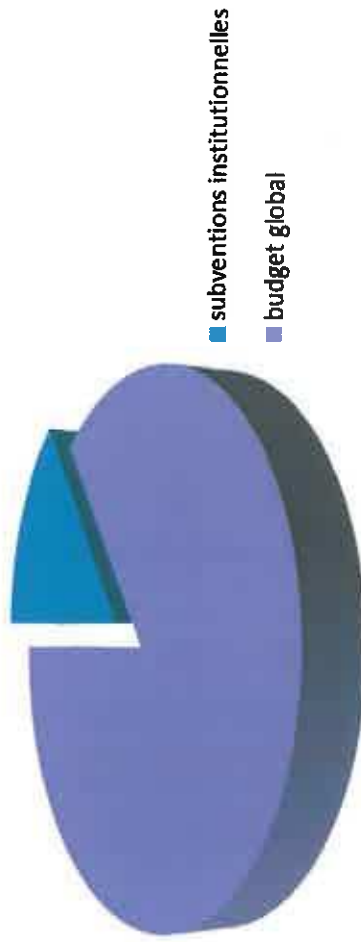
Comptes	Charges	%	Comptes	Produits	%
organisation générale	118 173 €	26%	organisation générale	228 471 €	51%
Organisation sportive	24 074 €	5%	Organisation sportive	21 939 €	5%
organisation technique Salle	268 245 €	59%	organisation technique Salle	154 626 €	35%
organisation technique Beach	11 502 €	3%	organisation technique Beach	7 945 €	2%
organisation arbitrage	30 814 €	7%	organisation arbitrage	30 630 €	1%
événements	3 000 €	2%	événements	3 000 €	1%
Total	455 808 €		Total	446 611 €	
				-9 197 €	

BILAN 2016 - 2017

DIFFERENCE BUDGET ET REALISE 2016 2017					
PREVISIONNEL 2016-2017			REALISE 2016-2017		
Comptes	Charges prévisionnelles	Charges Réalisées	Comptes	Produits prévisionnels	Produits réalisés
Organisation générale	92 723 €	118 173 €	Organisation générale	204 492 €	228 471 €
Organisation sportive	23 130 €	24 074 €	Organisation sportive	18 867 €	21 939 €
Organisation technique Salle	236 152 €	268 245 €	Organisation technique Salle	125 837 €	154 626 €
Organisation technique Beach	12 413 €	11 502 €	Organisation technique Beach	10 940 €	7 945 €
Organisation arbitrage évènements	28 500 €	30 814 €	Organisation arbitrage évènements	28 500 €	30 630 €
En attente imputation	0 €	3 000 €	Evènements	0 €	3 000 €
Total	392 918 €	455 808 €	En attente imputation	4 282 €	
		62 890 €	Total	392 918 €	446 610 €
					53 692 €

Focus sur les subventions 2016-2017

Différence subventions prev/realisées 2016-2017			
FINANCEURS	PREVISIONNEL	REALISE	
DRJSCS	26 200 €	23 000 €	
FFVB	22 400 €	26 227 €	
POLE	10 500 €	10 500 €	
Cons Reg	12 000 €	12 000 €	
Autre		3 570 €	
	71 100 €		75 297 €



Les subventions institutionnelles représentent 17% des ressources de la LBVB

BUDGET 2017 - 2018

Charges



- organisation générale
- Organisation sportive
- organisation technique Salle
- organisation technique Beach
- organisation arbitrage

Produits



- organisation générale
- Organisation sportive
- organisation technique Salle
- organisation technique Beach

BUDGET 2017- 2018

Comptes	Charges	%	Comptes	Produits	%
organisation générale	92 723	24%	organisation générale	204492	52%
Organisation sportive	23130	6%	Organisation sportive	18867	5%
organisation technique Salle	236152	60%	organisation technique Salle	125837	32%
organisation technique Beach	12413	3%	organisation technique Beach	10940	3%
organisation arbitrage	28500	7%	organisation arbitrage	28500	1%
événements			attente imputation trésorerie	4282	1%
Total	392 918		Total	392918	



LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL , AG DU 1ER JUILLET 2017

UN GRAND MERCI À TOUS !

Passez un bel été

Et revenez en forme

pour une nouvelle année sportive 2017 2018



LBVB/AG/01-07-2017

6

Mission de commissariat aux comptes

Présent : Jean-Pierre PRIGENT

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/05/2017

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley-Ball du 10 décembre 2016, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31/05/2017.

Le jeudi 22 juin 2017, je me suis rendu au siège de la LBVB 31 rue Abbé Martin à Pontivy, afin de procéder à l'examen des comptes de BILAN et de RESULTAT arrêtés au 31/05/2017.

A cette réunion de travail, David QUINTIN Président de la commission financière de la LBVB et Christine PENNAMEN Secrétaire Comptable ont mis à ma disposition les documents et pièces comptables nécessaires à ma mission de vérification.

Sur la base des sondages et contrôles de cohérences effectués, et après examen des tableaux BILAN et COMPTE DE RESULTAT établis par le Cabinet COGEDIS FIDEOR de Pontivy, je certifie que les comptes annuels tels qu'ils sont représentés font ressortir une perte de 9 198 euros, donnant une image fidèle des opérations de l'exercice clos le 31/05/2017.

Nous proposons à l'Assemblée Générale de donner le quitus au Trésorier.

Fait à Pontivy le 22 juin 2017

Le vérificateur aux comptes


Jean-Pierre PRIGENT

VŒUX 2017

VŒU N°1

CSR

<u>PARTICIPATION DES JOUEURS</u>	<u>PARTICIPATION DES JOUEURS</u>
<p>V.1.5. Surclassé ou non, un(e) joueur(se) ne peut participer à plus de 2 matchs de championnat par semaine calendaire avec son club dont 1 maximum en catégorie senior.</p> <p>Par exception, si une même équipe est convoqué officiellement par la CSR pour plusieurs rencontres dans la même semaine (report de match, Coupe...), la participation des joueurs à ces rencontres sera tolérée.</p>	<p>V.1.5. Surclassé ou non, un(e) joueur(se) ne peut participer à plus de 2 matchs de championnat par semaine calendaire dont 1 maximum en catégorie senior.</p> <p>Par exception, si une même équipe, un même joueur est convoqué officiellement par la Commission Sportive pour plusieurs rencontres dans la même semaine (report de match, Coupe...), la participation des joueurs à ces rencontres sera tolérée.</p>
<p>Commentaires : mise en adéquation avec les nouveaux articles</p>	
<p>AVIS DE LA CRSSR: favorable</p>	
<p>Avis du Comité Directeur :favorable</p>	
<p>Pour : Contre : Abstention :</p>	